

## INCLUSION

---

**Le service inclusif** de l'enseignement de promotion sociale de la Ville de Bruxelles **est dédié aux (futurs) étudiants en situation de handicap**. Les invalidités prises en charge sont aussi diverses que variées :

- les déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles ;
- les troubles spécifiques à l'apprentissage (TDA/H, DYS...);
- les maladies invalidantes.

Madame Isabelle Landroux est ainsi disponible **pour dégager des solutions personnalisées** à toute personne désireuse d'entreprendre (ou de poursuivre) une formation ou des études au sein de l'enseignement de promotion sociale de la Ville de Bruxelles. Pour bénéficier de son soutien et de son expertise, n'hésitez pas à la contacter via son adresse électronique professionnelle :

**[isabelle.landroux@brucity.education](mailto:isabelle.landroux@brucity.education)**.



**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs  
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel  
[www.instructionpublique.bruxelles.be](http://www.instructionpublique.bruxelles.be)*

**INSTITUT DES COURS INDUSTRIELS**

*Boulevard de l'Abattoir 50, 1000 Bruxelles  
T. 02 279 51 00 – [sec.coursindustriels@brucity.education](mailto:sec.coursindustriels@brucity.education)  
[www.coursindustriels.com](http://www.coursindustriels.com)*